

Les élections : qui, pourquoi, comment, jusque quand ?

Pré-texte pour l'atelier « élections » des
(F)estives 2015 de l'objection de croissance,
Merlimont (62, Pas-de-Calais), 22 août 2015

<http://chromatika.academia.edu/MichelWeber>

« Ceux qui furent aux choses n'en disent point l'usure ni la cendre, mais ce haut vivre en marche sur la terre des morts ¹. » Pour une majorité de citoyens, le système électoral est maintenant incapable par plus de vices obviés que de vertus putatives. Les observateurs attentifs sont, quand à eux, formels : les pays droits-de-l'homme ont déjà dépassé le court épisode historique de démocratie représentative. Pour le comprendre, quatre questions méritent d'être revisitées : pourquoi les élections ? ; comment produisent-elles leurs effets ? ; qui s'y présente ? ; le régime parlementaire est-il éternel ? Afin d'y répondre, on reprendra la typologie politique d'Aristote, on distinguera démocratie directe et démocratie représentative, on envisagera la professionnalisation de la politique et, enfin, on soulignera le changement de régime auquel nous assistons à nos corps défendant.

1. La typologie politique aristotélicienne

Selon Aristote, Vico, Hobbes et de nombreux autres philosophes, la politique est la plus haute de toutes les sciences car l'homme, être de langage, est avant tout un « animal politique ». C'est la politique qui permet à l'homme de vivre authentiquement, d'établir le bien de tous et de chacun au moyen de la justice, et de pacifier les inévitables différends. Comme Whitehead plus tard, Aristote insiste sur l'impératif du *mieux* vivre : la politique ne gère pas uniquement les conditions de possibilité de la vie biologique ; le cœur, l'âme et l'esprit doivent pouvoir s'y exprimer harmonieusement.

L'exercice de la politique dépend toutefois de l'existence de la Cité (« polis ») et d'une Constitution (« politeia ») idoine. Seule la Cité permet la réalisation du bien commun : Aristote la définit comme une communauté de vie heureuse. On est donc bien loin de la définition de l'État à partir de l'usage légitime de la violence (Machiavel, Hobbes, Max Weber).

Quelle est la nature du lien social qu'elle instaure ? D'une part, seule la culture (« paideia ») offre, à la fois, aux individus la possibilité de devenir eux-mêmes (principe d'individuation) et, à la communauté, la garantie de son unité (exigence de solidarité). D'autre part, la Cité libre est une communauté nécessairement autarcique, c'est-à-dire qu'elle ne peut être ni trop petite (elle ne pourrait s'octroyer les moyens de sa propre subsistance), ni trop grande (elle deviendrait ingouvernable démocratiquement) ². Du point de vue politique — ne parlons même pas de démoncratie — la mondialisation est bien une folie.

Comment la Cité va-t-elle se gouverner ? Il y a différents cas de figure et Aristote (*Politique*, III, vii) développe, à la suite d'Hérodote (*Histoires*, III 80-83) et de Platon (*Le Politique*, 291d-e, 300d-303b), une typologie des systèmes politiques qui aura une grande descendance (elle sera par exemple reprise par Hobbes). Pour ce faire, il travaille avec deux questions, le nombre et le genre : « qui gouverne ? » (un seul, une minorité, la majorité ?) et « dans quel but ? » (sans

vergogne, selon ses intérêts personnels, ou par devoir, en visant le bien commun ?). La matrice heuristique obtenue (en aménageant l'argument pour les besoins de notre pré-texte) est la suivante : monarchie/tyrannie ; aristocratie/oligarchie ; démocratie/anarchie. Remarquons que, dans la foulée, Aristote ébauche une théorie des castes qui lorgne vers une théorie des classes.

Tyrannie	Oligarchie	Anarchie
Monarchie	Aristocratie	Démocratie

Qu'est-ce qui fait la Cité à partir de communautés territoriales éparses ? La finalité de la Constitution est fondamentale : nous avons affaire soit à des Constitutions droites (le pouvoir est exercé pour l'ensemble de la communauté), soit à des Constitutions déviées (le pouvoir existe pour un individu, pour une coterie, ou pour lui-même).

1.1. Monarchie ou tyrannie

Si un seul individu gouverne, nous obtenons, dans le meilleur des cas, une monarchie. Ce n'est pas un mauvais régime en soi dans la mesure où, théoriquement, le roi accède au trône sans devoir perdre sa virginité politique dans des luttes sans merci. De plus, un souverain éclairé (Platon parlera du « philosophe-roi ») est susceptible de mener son peuple beaucoup plus sûrement qu'un conseil ou qu'une assemblée, toujours traversés par des forces contraires. De la même manière que la guerre est l'affaire du stratège, lorsqu'une tempête menace, on s'en remet au capitaine. Enfin, la royauté est traditionnellement revêtue d'une aura : le roi est sacré par un archevêque ou ce qui en tient lieu.

L'histoire montre toutefois que le monarque n'est pas toujours éclairé, loin s'en faut, que les autorités religieuses sont rarement innocentes, et que le danger de la tyrannie est toujours présent.

1.2. Aristocratie ou oligarchie

Le même argument peut, *mutatis mutandis*, valider un régime aristocratique, c'est-à-dire le gouvernement des meilleurs, de ceux qui sont les mieux éduqués et les plus vertueux. Chez Platon, il y a d'ailleurs une pensée de la philosophie comme aristocratie.

L'*hybris* du monarque (sa folie des grandeurs) est bien susceptible d'être diluée dans une caste, mais, en pratique, l'aristocratie dégénère facilement en technocratie, en gérontocratie ou en ploutocratie (le gouvernement des plus riches). Notons au passage que l'usage contemporain du terme « élite » pour caractériser les strates dominantes de nos sociétés est totalement inapproprié pour la simple raison qu'elles sont frappées d'autisme depuis le début du XXe siècle. Nous sommes bien en guerre contre des oligarques et les universitaires choisissent trop souvent le mauvais camp.

1.3. Démocratie ou anarchie

Jusqu'ici, on ne rencontre pas de vote et d'élection, si ce n'est dans un sens très limité, au sein d'un conseil, d'un collège ou d'une commission. Dès lors que l'assemblée des citoyens est appelée à diriger collectivement la Cité, une telle procédure semble inévitable.

L'idéal démocratique est connu : liberté et égalité pour tous les citoyens, qui sont dévoués corps et âme au bien commun — raison pour laquelle on peut parler de *citoyenneté sacerdotale* ³. Le jeune citoyen athénien était censé entrer dans l'arène politique comme on entraînait autrefois en religion,

¹ Saint-John Perse, *Chronique*, Paris, Gallimard, 1960, VI.

² Michel Weber, « Penser l'autogestion aux limites », Michel Lepasant, *Limites. Cahiers francophones de la décroissance*, [http://www.limites.eu/penser-lautogestion-aux-limites]

³ Michel Weber, *De quelle révolution avons-nous besoin ?*, Paris, Éditions Sang de la Terre, 2013.

en laissant derrière lui le monde profane de l'administration du foyer (« oikonomia »). La lecture d'Aristote n'est toutefois pas naïve : la démocratie n'est en fin de compte pas le gouvernement du peuple mais celui des pauvres — et ceux-ci ne sont pas nécessairement très avisés dans leur gestion de la chose publique. Il existe bien une illusion démocratique.

2. Typologie de la démocratie

On le voit, la question des élections ne se pose, en tant que telle, que dans le contexte démocratique, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de déterminer la volonté du peuple, ou plus précisément de la rendre opérationnelle. On retrouve en effet des procédures électorales dans des régimes aristocratiques, des sociétés de clercs, ou des communautés traditionnelles — mais les enjeux y sont totalement différents. Par exemple, en Afrique, si un vote a lieu après la palabre traditionnelle, il ne fait qu'entériner le consensus qui s'y est dégagé et il n'a d'ailleurs lieu que si les éventuelles tensions ont été préalablement apaisées.

Envisageons les trois grands types de démocratie afin de préciser encore la focale.

2.1. Démocratie directe et communautés

La démocratie pratiquée par les Grecs était directe : les citoyens gouvernaient à travers différentes institutions (« ekklesia », « boulè », « héliée », « aréopage »), toutes imprégnées du même esprit civique : l'égalité devant la loi (« isonomia ») et l'égalité de parole (« isègoria »). Le citoyen Héraclite a fait remarquer fort pertinemment que « le peuple doit combattre pour sa loi comme pour son rempart » (*Les Écoles présocratiques*, B xliv). Seule la loi peut en effet défendre le pauvre contre le riche, l'agriculteur contre le patricien, l'esclave contre son maître. La Cité n'était toutefois pas un État centralisé et hiérarchisé ; elle était un peuple debout. Sa démocratie fonctionnait avec des délégués élus, ou tirés au sort, sur mandat *impératif*.

De nos jours, on ne retrouve cet idéal que chez les anarchistes, qui sont, par définition, partisans de l'abolition de l'État. La question immédiate qu'il pose est celui de la faisabilité de sa mise en pratique dans le contexte de sociétés de masse.

2.2. Démocratie représentative et sociétés

En pratique, la démocratie représentative est équivalente à la démocratie parlementaire : elle fonctionne avec des délégués élus, nantis conséquemment d'un mandat *représentatif* au sein d'une assemblée (c'est-à-dire qu'ils ne sont pas tenu de respecter les engagements inévitablement pris devant leurs mandants). À quelques importantes variantes près — le suffrage universel (ou non : le suffrage universel masculin est institué en France en 1792 et étendu aux femmes en 1944), direct (ou non), l'inscription des électeurs (préalable au vote ou non), la durée du mandat électoral, le scrutin proportionnel, majoritaire, à un ou plusieurs tours, le nombre de votes nécessaires pour être élu, etc. —, le cadre est toujours le même : une société massifiée, pilotée (le « législatif ») par deux chambres distinctes (bicaméralisme) et dirigée (l'« exécutif ») par un gouvernement, lui-même sous la tutelle, parfois purement honorifique, d'un chef d'État (président de la République, monarque, chancelier de la Confédération...).

Dans ce schéma, l'État déplace l'assemblée citoyenne et l'unité territoriale moderne vient remplacer l'unité démographique grecque. La bifurcation est claire et distincte : d'une part, la liberté des Anciens était une liberté délibérative *exercée* collectivement, pour le bien commun, c'est-à-dire avec le sentiment que chacun a le devoir de se dévouer pour la Cité. L'interdépendance y est donc clairement valorisée. Si la Cité se dissout dans le chaos, tous les citoyens sombrent avec elle.

D'autre part, la liberté des Modernes est une liberté personnelle, individuelle, absolue, exercée pour sa *jouissance* propre dans une apathie politique généralisée. Seule l'indépendance est une vertu ⁴. Si l'État fait naufrage, certains auront accès aux canots de sauvetage et c'est avec résolution qu'ils laisseront les concitoyens les plus inadaptés se noyer. De même, la liberté de parole allait de pair avec une sacralisation de cette parole et une efficacité de la prise de parole ; dans la démocratie représentative, on constate tout au plus la liberté de dire n'importe quoi — sans que personne ne s'attende à ce que cela change rien.

2.3. Démocratie participative et îlots communautaires

La démocratie participative est un hybride qui fonctionne à l'aide procédures telles que la consultation populaire, la concertation et le référendum. Contrairement à la démocratie directe, elle n'implique pas la disparition de l'État mais se présente comme un complément de la démocratie représentative. Le but est clairement de pallier les insuffisances de la démocratie représentative.

L'Amérique latine a dernièrement développé de nombreuses initiatives en ce sens, à Porto Alegre, bien sûr, mais aussi à Cuba, au Venezuela, en Équateur et en Bolivie. Il y a un énorme travail de dépouillement et d'évaluation à faire pour comprendre, par exemple, l'étendue des défis surmontés à Cuba depuis la « Periodo especial » (1989) ou les réformes opérées depuis le Plan Bolívar 2000 du regretté Chavez. Mais on est frappé par l'absence, dans de nombreux essais de politique comparée, de la Suisse, de son fédéralisme, de ses votations (scrutins tels que les initiatives populaires et les référendums organisés trois ou quatre fois par an) et de son armée de milice. L'articulation d'un État central mais faible avec des communautés locales largement autonomes constitue une des clefs dûment ignorées par la communauté internationale.

3. Typologie de la démocratie représentative

C'est le plus souvent dans le cadre de la démocratie représentative que l'on évoque la question de la nature et de la portée des élections. Épinglons trois dimensions cruciales à ce propos : la professionnalisation de la politique, la nécessité d'un nouveau civisme électoral, et les potentialités du tirage au sort.

3.1. Election de représentants professionnels

L'argument des Modernes est très simple : l'idéal démocratique grec, qui fut déjà difficile à mettre brièvement ⁵ en œuvre dans des communautés restreintes ⁶, s'avère

⁴ Benjamin Constant, « De la Liberté des Anciens comparée à celle des Modernes » [1819], repris in *Écrits politiques*, Paris, Éditions Gallimard, 1997.

⁵ L'histoire de la démocratie proprement dite commence à Athènes en 507 avant notre ère avec les réformes fondamentales de Clisthène et se termine en 338 avec la soumission de la Cité au roi de Macédoine. La période s'étirant entre la naissance de Périclès (495–429) et la mort d'Aristote (384–322) — et plus particulièrement le « siècle de Périclès », qui s'étale en fait sur trente-trois ans, de 462 à 429 — constitue indubitablement l'âge d'or de la civilisation hellénique, et peut-être de la civilisation tout court. Il recouvre en gros l'époque de Socrate (470–399), qui vit à Athènes précisément entre la fin des guerres médiques (498–479) et la fin de la guerre du Péloponnèse (431–404).

⁶ Athènes ne comptait sans doute que 50000 citoyens et seuls 5000 semblent avoir fréquemment pris part aux débats ; Paris et Londres en comptent douze millions...

totallement impraticable dans le cadre de sociétés massifiées comme les nôtres. L'idéal de la « citoyenneté sacerdotale » ne mobilise plus le sujet individualiste, qui peine à découvrir la nécessité d'aller voter une fois tous les quatre ans.

On se retrouve donc dans un simulacre de démocratie. Le rapport du citoyen à l'État démocratique est en gros le même que celui du sujet au monarque : il peut se définir par un sentiment de passivité, d'étrangeté, parfois d'expropriation de la scène politique. Pire encore, le citoyen ne se sent simplement plus capable de gérer les grandes questions politiques et il endosse l'idée que les « politiques » doivent être des professionnels, universitaires de préférence.

De fait, il faut un certain savoir-faire pour construire un pont, commander un navire ou mener une guerre, et les Grecs acceptaient que ces matières techniques soient gérées par des experts élus et révocables par le peuple. Mais le *politique* est, par définition, de l'ordre de la gestion collective des aléas de notre humanité. Le redéfinir par l'expertise revient — et c'est très à la mode — à dire à 99 % de la population qu'ils ne savent en aucune manière ce qui est bon pour eux. La question subsidiaire qui se pose à ce propos est celle de la technoscience et de ses visées totalitaires immédiates (le naturel devient technique, le politique devient technocratique) et médiates (le technique n'est que l'un des faux-nez du capitalisme). Et la réponse de certains consiste en effet à dire que les technocrates, supposément neutres, doivent gouverner. C'est d'ailleurs le principe de la construction européenne.

Revenons au mandataire politique professionnel. Son parcours socio-professionnel est généralement typique et il se définit nécessairement par l'affiliation à un parti. Nous avons ici une seconde dérive : même si la professionnalisation du politique devait être acceptée — ce qui n'est pas le cas —, on voit mal pourquoi le professionnel devrait être adoubé par un parti. C'est dans le cadre de la particratie que le cumul des mandats est savamment organisé et que des dynasties, parfois très « Ancien Régime », se créent. Or, sauf erreur, l'existence de partis n'est précisée nulle part dans la Constitution...

Pour faire bref, la professionnalisation du politique est inacceptable pour trois raisons : elle constitue la négation même de l'idéal démocratique, qui se trouve vidé de sa substance ; elle garantit que la classe politique vive dans l'ombre des décideurs économiques ; elle entretient la particratie, dont les jeux de pouvoir sont si bien décrits par Orwell ⁷.

La totalité du corps électoral devrait se mobiliser et participer, si pas aux débats, du moins au vote. Or, plus les citoyens sont paupérisés, mal informés, désinformés, désabusés, moins ils prennent la peine de voter. Et lorsqu'ils votent, c'est trop souvent *contre* leurs propres intérêts. Pourquoi ? La conscience de classe a disparu dans nos sociétés atomisées et les citoyens rêvent leur vie sociale plus qu'ils ne la vivent. Les États-Unis offrent, comme de bien entendu, les exemples les plus saisissants de l'aveuglement des masses : lorsqu'un sondage demande aux gens s'ils pensent faire partie du 1 % des plus riches, 20 % répondent affirmativement et 20 % estiment que ça ne saurait tarder ⁸ ! En conséquence, toute

⁷ Michel Weber, *De quelle révolution avons-nous besoin ?*, Paris, Éditions Sang de la Terre, 2013.

⁸ Thomas Frank, *Pourquoi les pauvres votent à droite. Comment les conservateurs ont gagné le cœur des États-Unis (et celui des autres pays riches)* [2004]. Traduit de l'anglais par Frédéric Cotton. Préface de Serge Halimi, Éditions Agone, 2008 ; cf. Mona Chollet, *Rêves de droite — Défaire l'imaginaire sarkozyste*, Paris, Éditions La Découverte, Zones, 2008..

politique un tant soit peu « de gauche ⁹ » est confrontée, dès l'abord, à 40 % de contrariés plus ou moins hystériques.

Il existe toutefois des exemples de mobilisation populaire exceptionnelle, mais pour quel résultat au juste ? L'élection qui a porté Syriza au pouvoir en janvier 2015 a été accueillie glacialement par la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international. Le but de ces institutions est simple : refuser aux Grecs le début d'un commencement d'autonomie politique. Jean-Claude Juncker l'a dit très clairement : « il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens ¹⁰ ». Les traités internationaux en général et européens en particulier étant considérés comme supérieurs aux lois propre à un État (« droit interne »), on ne peut que conclure que la démocratie a vécu.

Que nous enseigne l'histoire ? Nous sommes en face d'une fausse alternative dont il sera très difficile de désamorcer la mise en œuvre. Si Syriza perd cette partie de bras de fer, le fascisme fera irruption par les urnes, le peuple ayant été déçu par tous les autres acteurs. Si Syriza gagne, le fascisme s'imposera à l'aide de l'oligarchie. L'histoire du XXe siècle montre qu'en fait cette alternative n'en est pas vraiment une, que les deux voies ne constituent en fait qu'un seul et même chemin ¹¹.

Le Traité de Lisbonne offre probablement la manifestation la plus claire du cynisme électoral : duplicata idéologique du projet de « Constitution », sciemment rédigé dans un langage impénétrable tandis que les politiques demandaient de les croire sur parole, il a été rejeté par ceux à qui on a pris la peine de demander leur avis : les Néerlandais (5 millions de voix contre en 2005) et les Français en (15 millions contre en 2005) et les Irlandais (900000 voix contre en 2008) ¹². Tout cela n'a pas empêché son entrée en vigueur en 2009. Non seulement la volonté de la majorité a été piétinée, mais cette majorité a renoncé à ses droits. Quels espoirs pouvons-nous nourrir face au partenariat transatlantique de commerce et d'investissement ?

Enfin, la marche blanche organisée à Bruxelles en octobre 1996 rassembla vraisemblablement 650 000 personnes et certains ont cru voir les institutions vaciller. Qu'en fut-il au juste ?

3.2. Election de représentants profanes

Que faire ? Mis à part les initiatives très consensuelles de démocratie participative, déjà mentionnées, on imagine facilement l'importance et les conséquences d'une déprofessionnalisation du politique.

Au niveau collectif, il faut organiser la fin de la particratie avec des mesures draconiennes : décumul des mandats (un seul mandat par législature avec possibilité de renouvellement, ...), fin des dépenses somptuaires, ostentatoires (limousines,

⁹ Michel Weber, « Politiques de l'extrême : que sont la gauche et la droite devenues ? », *Les Zindigné(e)s ! — La vie est à nous*, décembre 2014, pp. 21-24.

¹⁰ Jean-Claude Juncker, « Entretien », *Le Figaro*, 29 janvier 2015.

¹¹ Ces lignes ont été écrites avant la décision d'Alexis Tsipras, le 27 juin dans l'après-midi, de convoquer un référendum le 5 juillet, demandant au peuple souverain de trancher. Cela ne change pas grand chose sur le fond. Il est impératif de saisir les vrais enjeux et d'identifier les vrais ennemis. (On sait maintenant qu'il y eut 3 558 450 voix contre, soit 61.31% des votes exprimés.)

¹² [https://en.wikipedia.org/wiki/Twenty-eighth_Amendment_of_the_Constitution_Bill_2008_\(Ireland\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Twenty-eighth_Amendment_of_the_Constitution_Bill_2008_(Ireland))

salles de réunions dispendieuses, ...), application stricte de la législation sur la déclaration de patrimoine à déposer à la Cour des comptes. En Belgique (*circa* 2013), un député gagne près de 8000 € net par mois (si l'on tient compte du forfait qui vient compléter le salaire lui-même), les présidents de la Chambre et du Sénat gagnent chacun 16000 € net par mois. Le Commissaire européen au commerce gagne 20000 € brut par mois et perçoit du reste une indemnité de logement qui s'élève à 15% de son salaire et 607 € par mois pour ses frais de représentations. Le Président du Conseil européen gagne 25000 € brut par mois. Et ainsi de suite.

D'autre part, le revenu d'intégration (minimex) est de 493 € (par cohabitant), 740 € pour les isolés et 987 € pour les personnes vivant avec une famille à leur charge. Quel que soit le critère utilisé (productivité, probité, qualification, responsabilité, temps de travail), on ne peut que se demander ou bien pourquoi les politiques gagnent autant ou bien pourquoi les besogneux gagnent si peu. Vu la situation chroniquement critique des finances publiques, pourquoi ne pas niveler les salaires et les avantages (indemnités forfaitaires, indemnité de départ, ...) des politiques par le bas (austérité oblige) ?

Dans le cadre de la promotion de l'élection de seuls représentants profanes, on pourrait envisager une indemnité proportionnelle au salaire réel du nouvel élu, mesure qui s'assortirait bien sûr de garanties visant à préserver l'emploi du mandataire temporaire.

Plus fondamentalement, au niveau individuel, Platon, Thomas More et, plus récemment, Albert Jacquard, ont mis en évidence la contrainte démocratique qui devrait peser sur la vie politique : donner le pouvoir à ceux qui n'en veulent pas, ce qui revient à disqualifier définitivement toute personne qui essaye de se faire élire (ou tirer au sort) à un poste. La question ne se résume donc pas au recadrage des partis ; il faudrait que les mandataires appartiennent tous à la société civile. Quelle société obtiendrions-nous si elle était dirigée par d'anciens chômeurs ?

3.3. Tirage au sort de représentants civils

Ces mesures sociales et salariales seraient également expédientes dans le cas d'un tirage au sort des mandataires. Souvenons-nous que la démocratie directe grecque reposait, entre autre, sur le tirage au sort. À bien y regarder, il semble que ce *modus operandi* soit le seul à pouvoir être importé tel quel dans le contexte représentatif que semble nécessiter la démographie actuelle.

L'alternance de l'exercice du pouvoir est le principe de la démocratie : on gouverne et est gouverné (Aristote). Cette alternance, on le voit trop bien, n'est pas possible dans le système actuel. Déprofessionnaliser le politique n'équivaut pas seulement à mettre fin à la privatisation de la fonction politique qui accompagne celle de la fonction publique ; il s'agit également de congédier les experts et de s'en remettre à la sagesse des nations. Or deux problèmes se présentent immédiatement : d'abord, plus de deux siècles d'avancées technoscientifiques ont laissé une marque indélébile sur la psyché occidentale et ont partiellement invalidé le sens commun. Il faudrait donc, ou bien faire reculer l'emprise technoscientifique sur nos vies, ou susciter l'émergence d'un nouveau sens commun. Ensuite, il faudra impérativement simplifier la législation et les niveaux de pouvoir. Rousseau a fait remarquer qu'un État dont les citoyens ne savent pas par cœur les lois fondamentales ne saurait être une démocratie¹³. Cette simplification pourrait s'appuyer en partie sur un recours plus large à la jurisprudence.

¹³ Cf. Bertrand Saint-Sernin, *L'Action politique selon Simone Weil*, Paris, Éditions du Cerf, 1988, p. 28.

La Belgique est paradigmatique pour ce qui est de l'accumulation de niveaux de pouvoir. État fédéral oblige, il y a huit parlements¹⁴, un gouvernement fédéral, des Régions et des Communautés, des Provinces (héritées de l'époque napoléonienne) et des Communes. Il sera manifestement difficile de mettre fin à l'expertise politicienne sans rendre ces structures plus efficaces et plus intuitives, et donc sans en supprimer.

Mais il existe un prérequis pour tout ceci. Solon (643–558) devient archonte (magistrat-gouverneur) à Athènes en 594–593, alors que le climat social est explosif. Afin d'arbitrer les conflits de castes, il propose une nouvelle Constitution qui met en œuvre une loi contre l'oisiveté et, plus important encore, une loi contre l'apathie politique : un citoyen qui refuse de participer aux affaires publiques est pire qu'inutile, il mine la vie politique et, a fortiori, la démocratie¹⁵. Une telle loi serait-elle encore possible de nos jours, après cent ans de conformisme consumériste ?

4. Jusque quand ?

En somme, la démocratie représentative n'est qu'une version abâtardie de la démocratie directe grecque qui a émergé avec les révolutions du XVIIe : la Révolution US-américaine (1776), la Révolution française (1789), et la Révolution de la vapeur (Watt, 1784). La démocratie directe était un rêve aristocratique (au sens aristotélicien), la démocratie indirecte est un cauchemar oligarchique et bourgeois. La démocratie directe a été déstabilisée par son *hybris* impériale et corrompue par la guerre du Péloponnèse ; elle a finalement définitivement disparu après la défaite de –338 contre les Macédoniens. La démocratie indirecte n'a, quant à elle, jamais été stable car elle a toujours été façonnée par les péripéties de la guerre des classes et, à l'occasion, par celles de ses guerres coloniales. Ce n'est que durant les Trente Glorieuses, soit entre 1945 et 1973, qu'elle a acquis ses lettres de noblesses. Elle est un cauchemar dans la mesure où, à la différence de la mythologie aristocratique bétonnée dans la religion, la violence symbolique requise pour cimenter le pouvoir de la haute bourgeoisie doit être constamment remise sur le métier. « Si nous voulons que tout reste tel que c'est, il faut que tout change¹⁶ ».

L'histoire du développement de la « réclame » offre un bon exemple de l'escalade de la violence symbolique. Elle semble émerger vers 1830 et sa particularité est alors de rendre public la solution industrielle à des besoins qui peuvent prétendre à une certaine réalité. L'eau et le gaz à tous les étages, une brosse à dent, une gazinière avec four

¹⁴ La Chambre des représentants, le Sénat, le parlement de la région de Bruxelles-capitale, le parlement de la Communauté flamande, le parlement de la Communauté française, le parlement de la région wallonne, le parlement de la Communauté germanophone, le parlement de la Commission communautaire française...

¹⁵ Aristote y fait allusion (*Constitution d'Athènes*, 8.5), ainsi que Plutarque (*Solon*, 20.1) et Périclès (*Oraison funèbre*, citée par Thucydide dans son *Histoire de la guerre entre les Péloponésiens et les Athéniens*).

¹⁶ Comme le fait dire Tomasi à Tancredi, le neveu du Prince Salina : « Se vogliamo che tutto rimanga come è, bisogna che tutto cambi ! » (*Giuseppe Tomasi di Lampedusa, Il Gattopardo*, Milano, Feltrinelli, 1958) Il ajoute cependant « Nous fûmes les guépards, les lions ; ceux qui nous remplaceront seront les chacals et les hyènes. » Tocqueville ne s'est pas privé de souligner les vertus d'une certaine aristocratie ; il est à craindre que le règne des affairistes ne soit infiniment plus cynique.

thermostatique ou un percolateur améliorent en effet sensiblement le niveau de vie.

Les « relations publiques » (1919) naissent alors que la puissance de l'idéal communiste vient de se manifester d'éclatante manière. Dans *Propaganda* (1928)¹⁷, Bernays, explique sans vergogne que « la manipulation consciente et intelligente des habitudes et des opinions des masses constitue un élément important de la société démocratique ».

Lorsque la réclame cède la place, dans les années 1970, à la « pub-marketing », le marché de la gazinière est déjà saturé et le but de la publicité devient d'avancer les prétendues performances d'une marque par rapport à une autre (une gazinière de marque X plutôt que de marque Y). Un nouveau seuil est franchi à la fin des années 1980 avec le multimédia et la création de besoins existentiels factices. Contrairement à la réclame et, dans une certaine mesure, à la publicité, la communication cherche à s'appropriier la vie des individus. Et il ne s'agit pas uniquement de la création de besoins purement existentiels (dernièrement : chirurgie esthétique, botox, génie génétique, ...), mais du viol du monde mental de l'individu. Le consommateur se définit maintenant par sa consommation symbolique : ce sont les logos et les slogans qui définissent qui il est. On n'achète plus un téléphone de la marque Dring, on devient Dring¹⁸.

Faut-il ajouter que la démocratie représentative n'a aucun avenir dans la configuration crisisque actuelle ? Dès 1974, l'économiste Heilbroner tire les conséquences du Rapport Meadows (1972) et fait remarquer que seul un régime « très autoritaire » permettra de piloter la dépression économique qui s'annonce avec l'effondrement de la biosphère et la raréfaction des ressources, à commencer par le pétrole¹⁹. *A posteriori*, il faut constater qu'une reprise en main politique de l'économie, dès les années septante, aurait peut-être permis d'éviter la crise globale systémique actuelle. Il ne reste malheureusement maintenant, comme l'envisageait Heilbroner, qu'à subir un totalitarisme second. C'est de fait le tournant pris depuis 2001 aux États-Unis, d'abord, et en Europe, ensuite. J.-Cl. Paye montre, analyse juridique à l'appui, que la terre de la Liberté et la patrie des courageux²⁰ est entrée dans la dictature souveraine, sans visée de retour au principe de légalité²¹.

¹⁷ Edward Bernays, *Propaganda* (New York, Horace Liveright, 1928) et *The Engineering of Consent* (Norman, University of Oklahoma Press, 1947/1955).

¹⁸ Michel Weber, *De quelle révolution avons-nous besoin ?*, Paris, Éditions Sang de la Terre, 2013.

¹⁹ Robert Heilbroner, *An Inquiry into the Human Prospect*, New York, W. W. Norton & Company, Inc., 1974. Delaunay, Janine & Meadows, Donella H. ; Meadows, Dennis ; Randers, Jorgen ; Behrens, William W. III, *Halte à la croissance ? Enquête sur le Club de Rome & Rapport sur les limites de la croissance* [1972]. Préface de Robert Lattes, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1972.

²⁰ « The land of the free and the home of the brave. » (Hymne national des États-Unis d'Amérique)

²¹ Jean-Claude Paye, *La Fin de l'État de droit. La lutte antiterroriste : de l'état d'exception à la dictature*, Paris, Éditions La Dispute, 2004. Une récente étude avance la même thèse, mais avec plus de retenue — les États-Unis ne sont plus une démocratie, mais une oligarchie — : « Our analyses suggest that majorities of the American public actually have little influence over the policies our government adopts. Americans do enjoy many features central to democratic governance, such as regular elections, freedom of speech and association, and a widespread (if still contested) franchise. But we believe that if policymaking is dominated by powerful

Résumons : l'idéal démocratique participatif est obsolète depuis que les sociétés ont remplacé les communautés ; la pratique démocratique représentative a joui d'une certaine efficacité à l'époque où le capitalisme industriel était triomphant et le communisme militant ; avec l'avènement du capitalisme financier et l'effondrement du bloc soviétique, le recours aux élections est devenu proprement carnavalesque — ce qui ne veut toutefois pas dire que les citoyens soient sans pouvoir politique. Au contraire, le pouvoir citoyen est immense, mais il ne s'agit plus que du pouvoir que leur confère leur consommation, et cette consommation est aiguillée par les contingences de la vie biologique et les contraintes de la vie sociale : il faut *travailler* pour survivre et *paraître* pour vivre. Le producteur docile pourra donc s'épanouir comme consommateur assidu. Dans un environnement économique propice, l'oligarchie peut ainsi se contenter de manipuler le consommateur, mais lorsque viennent de très grands vents, il faut malheureusement en venir à des solutions plus expéditives : le capitalisme financier retourne alors à ses amours fascistes et l'électeur-jetable, devenu brièvement consommateur dévoué, n'est plus qu'un interné en puissance. Telle est la vraie signification politique de l'austérité. La société de consommation a vécu et le consommateur peut maintenant mourir d'oisiveté, d' inanition, de chagrin, de dépit ou de grippe aviaire, selon ses moyens, sans que le pouvoir de l'oligarchie soit aucunement ébranlé.

Dans ce « grand dortoir », comme un texte taoïste appelle l'univers, le cauchemar est le seul mode de lucidité²².

business organizations and a small number of affluent Americans, then America's claims to being a democratic society are seriously threatened. » (Martin Gilens and Benjamin I. Page, « Testing Theories of American Politics: Elites, Interest Groups, and Average Citizens », *Perspectives on Politics*, Volume 12, Issue 03 / September 2014, pp. 564-581, ici p. 577)

²² Émile M. Cioran, *Syllogismes de l'amertume* [1952], in *Œuvres*, Paris, Éditions Gallimard, coll. Quarto, 1995, p. 753